

Image not found or type unknown



Fraude fiscale et titre de séjour

Par **declarateur**, le **29/05/2023** à **16:49**

Bonjour,

Je suis Français, en PACS avec une étrangère.

Pour des raisons très spécifiques, ça me poserait problème de déclarer certains revenus au fisc, même si ce sont des revenus légaux et même si dans tous les cas nous ne serions pas imposables. Les problèmes seraient autres.

J'envisage donc de ne pas déclarer certains revenus au fisc. Il s'agirait de mes revenus, pas des siens, même si nous faisons une déclaration commune.

Est-ce que si un jour nous avons un redressement fiscal, cela créerait un risque que ma compagne ne puisse pas renouveler son titre de séjour ?

Merci beaucoup d'avance pour votre aide